

le ____ / ____ / 20__

RÉSERVATION DE SALLE PARTICULIER

LES SALLES

DOMAINE DE HAUTE PLAGE

RESTAURATION DANSANTE 220 PERS. MAX
LOTO / CONFÉRENCE / SPECTACLE :
300 PERSONNES MAXIMUM
SCÈNE de 12 m² au fond / 30 m² en latérale

CENTRE CULTUREL

RESTAURATION DANSANTE 180 PERS. MAX
LOTO / CONFÉRENCE / SPECTACLE :
220 PERSONNES MAXIMUM
SCÈNE DE 12 m²

SALLE DE CONFÉRENCE

PAS DE RESTAURATION
RÉUNION / FORMATION / CONFÉRENCE
80 PERSONNES MAX
VIDÉO PROJECTEUR / MICRO

TARIFS DES SALLES DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE LAGRANDEMOTTE.FR OU PAR TÉLÉPHONE AU 04 67 54 92 21

MONTANT DE LA LOCATION : ____ € - RÈGLEMENT À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC

LE DEMANDEUR

NOM ET PRÉNOM DU DEMANDEUR : _____

ADRESSE POSTALE : _____

CODE POSTAL : ____ VILLE : _____

TÉLÉPHONE PORTABLE DU DEMANDEUR : _____

COURRIEL : _____ @ _____

L'ASSURANCE SOUSCRITE PAR LE DEMANDEUR POSSÈDE LES GARANTIES D'ASSURANCE UTILES POUR COUVRIR LES ÉVENTUELS DOMMAGES ET ACCIDENTS QUI POURRAIENT SE PRODUIRE AU COURS DE LA MANIFESTATION - L'ATTESTATION SERA FOURNIE À LA SIGNATURE DE LA CONVENTION

LA MANIFESTATION

OBJET DE LA MANIFESTATION : _____

DATE DE LA MANIFESTATION : ____/____/20__

HEURE D'OUVERTURE SOUHAITÉE DE LA SALLE : ____H__

MANIFESTATION ► DÉBUT ____H__ / FIN ____H__

NOMBRE DE PERSONNES ATTENDUES : ____

LA MANIFESTATION EST-ELLE OUVERTE AU PUBLIC ? OUI NON

VOUS SOUHAITEZ ORGANISER : UN REPAS UN APÉRITIF UN GOÛTER AUTRE : _____

IL EST PRÉVU : UN ORCHESTRE UN SPECTACLE UNE BUVETTE AUTRE : _____

► SI UNE BUVETTE, AVEC ALCOOL OU SANS, EST PRÉVUE, VOUS DEVEZ POSSÉDER UNE **AUTORISATION DE DÉBIT TEMPORAIRE DE BOISSONS**. POUR CELA, CONTACTEZ LA DIRECTION DES RESSOURCES EN MAIRIE, C'EST GRATUIT ET OBLIGATOIRE EN CAS DE CONTRÔLE.

VOS BESOINS TECHNIQUES :

NOMBRE DE CHAISES : ____ NOMBRE DE TABLES : ____ SONO : MICRO 1 FIL / 1 HF :

AUTRES : _____

► POUR L'OUVERTURE DU CENTRE CULTUREL ET DE LA SALLE DE HAUTE PLAGE OU POUR LA MISE EN PLACE TECHNIQUE, MERCI DE CONTACTER LE SERVICE ÉVÉNEMENTIEL AU 06 38 26 35 80 (ASTREINTE WEEK-END)

► VOTRE RÉSERVATION NE SERA CONFIRMÉE QU'AU RETOUR DE CETTE FICHE VALIDÉE PAR LE SERVICE DES ASSOCIATIONS

SIGNATURE DU DEMANDEUR	VALIDATION DU SERVICE	TRANSMISSIONS INTERNES
FAIT LE : ____/____/20__	ACCORDÉE LE : ____/____/20__	CHEF DE SERVICE : _____
		ÉLU : _____
		S. ÉVÈNEMENTIEL : _____
		S. ANIMATIONS : _____

■ PRISE DE CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT ET DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

L'UTILISATEUR S'ENGAGE À ASSURER LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE DANS L'ÉTABLISSEMENT ET NOTAMMENT À :

- ▶ Connaître et faire appliquer les consignes de sécurité.
- ▶ Assurer la vacuité permanente des issues et des cheminements d'évacuation jusqu'à la voie publique
- ▶ Ne jamais dépasser les effectifs déclarés : 280 personnes pour le Centre Culturel et 320 personnes pour le domaine de Haute plage.
- ▶ Ne pas modifier les installations électriques de l'établissement.
- ▶ S'assurer que la salle ainsi que le matériel fourni soit nettoyé et rangé.

NUMÉROS À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

POLICE MUNICIPALE : 04 67 12 22 22 - 24H/24 ET 7J/7 / POMPIERS : 18

ASTREINTE WEEK-END : 06 38 26 35 80

PAR LA SIGNATURE DE CETTE NOTE D'INFORMATION, L'UTILISATEUR CERTIFIE QU'IL A :

- Pris connaissance des consignes générales et particulières de sécurité ainsi que du règlement d'occupation des salles et s'engage à les respecter.
- Procédé avec l'exploitant à une visite de l'établissement et à une reconnaissance des voies d'accès.

L'UTILISATEUR :

Je soussigné(e) :

NOM ET PRÉNOM _____

TÉLÉPHONE PORTABLE

Déclare avoir pris connaissance de la présente note d'information et certifie respecter les dispositions

FAIT LE / / 20 À _____

SIGNATURE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »

**LA
GRANDE
MOTTE**

